

## Un collectif pour de nouveaux aménagements

La mobilité et les aménagements de la commune indissociables de la sécurité représentent un rouage essentiel de la transition écologique.

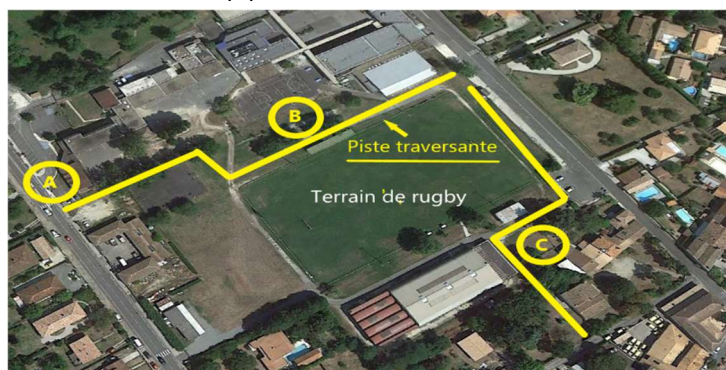
### Sécuriser les abords des établissements scolaires

Pour faire cohabiter piétons, vélos, automobiles et bus scolaires, les abords du collège Montesquieu et des écoles élémentaires peuvent être réaménagés avec :

- Un arrêt minute sur l'avenue de l'Esprit des Lois (A).
- Un chemin piétonnier équipé d'éclairages autonomes pour relier, par le haut du stade, cet arrêt minute à l'entrée du collège avenue Capdeville (B).
- Un accès vélo et piéton par l'intérieur du stade (C).



A - Arrêt minute simulé  
Avenue de l'Esprit des Lois



B - Piste actuelle avec éclairages autonomes simulés

**Aménager des pistes multifonctions** (piétons et vélos) chemin d'Eyquem, avenue de l'Esprit des Lois jusqu'à l'arrêt de bus avec parking vélos à proximité.

- Sécurisation du croisement Bellevue - Reys - Haut Reynaud.
- Mise en place d'une circulation cycliste à contre-sens rue Montesquieu et rue des Templiers par un marquage au sol.
- Extension du parking du pré de l'Espérance en sol enherbé.
- Installation de nouveaux radars pédagogiques.

**Créer une aire de co-voiturage** autour du Stade A. Mabilie en augmentant la capacité de stationnement existante.  
Installer des parkings vélos aux endroits stratégiques.



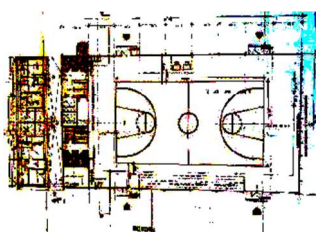
**Lancer une concertation sur l'optimisation de l'éclairage public**

Installation d'éclairages autonomes à détecteurs de passage dans certains secteurs.

Mise en place de régulateurs d'intensité, d'horloges programmables, d'éventuelles coupures nocturnes et sécurisation des passages piétons par un éclairage performant.

L'objectif est la **baisse de la consommation** par un investissement raisonnable tout en **garantissant la sécurité**.

Nous rappellerons l'obligation de la fin de l'éclairage commercial nocturne et reverrons les éclairages de Noël.



Gymnase 1

**Réorganiser les espaces des gymnases**

Permettre aux activités de gymnastique, aux arts martiaux et à l'escrime une pratique dans de bonnes conditions d'accessibilité et **adaptée aux spécificités de chaque discipline**.

Aménager des parcours sportifs autour du stade du bourg et des équipements de fitness en plein air sur le pré de l'Espérance.



Gymnase 2